

Ville de Spa – Présentation de conseillers de l'action sociale

I. Elections communales du 13 octobre 2024 – Constitution des groupes politiques au conseil communal

En vertu du résultat des élections, les groupes politiques du conseil communal sont les suivants:

- Alternative Plus : 8 sièges
- MRuc : 7 sièges
- Pluriel! : 6 sièges

II. Calcul des sièges de conseillers de l'action sociale qui en découlent

Groupe pol.	Sièges CC	Sièges CAS	Calcul de base	Sièges	Suppléments	Total
A+	8	9	$(9 \times 8) / 21 = 3,428$	3		3
MRuc	7		$(9 \times 7) / 21 = 3,000$	3		3
Pluriel!	6		$(9 \times 6) / 21 = 2,571$	2	1	3

III. Indication des conseillers de l'action sociale présentés

(Les deux sexes doivent être représentés: maximum 2/3 du même sexe, à partir de 3 conseillers. Pour les listes ayant droit à 2 conseillers, c'est la moitié)

(Maximum un tiers de conseillers communaux, à partir de 3 conseillers. Pour les listes ayant droit à

- Pour chacune des listes : 2 hommes et 1 femme (ou le contraire) et maximum un(e) membre du Conseil communal

► Conseillers:

1. NOM et prénom : BOTTELIER.....MADELEINE.....

SEXE : F

Domicile : 27, Parc de Flootaisant 4900 SPA

Numéro du registre national : 71052846626

Profession : EMPLOYEE

2. NOM et prénom : TAMO.....LAURENT.....

SEXE : M

Domicile : place des Eclats 29

Numéro du registre national : 980331 - 447.23

Profession : EMPLOYEE

3. NOM et prénom : GANGOLF.....MACHA.....

SEXE : F

Domicile : Avenue des Tillands 18

Numéro du registre national : 730316 - 054.50

Profession : EMPLOYEE

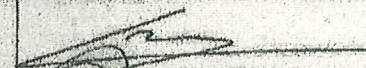
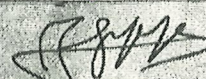
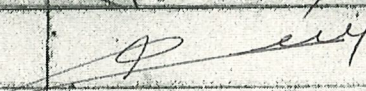
NB: Il n'y a pas de suppléant. Lorsqu'un membre cessera de faire partie du conseil de l'action sociale, il sera remplacé par une proposition au conseil communal de la part du groupe politique concerné ou par le groupe politique du CPAS en cas d'exclusion d'un de ses membres.

II. Signatures

A. Ensemble des conseillers présentés dans l'acte:

Nom - Prénom	Signature
GANGOLF MACHA	
BOTTELLIER MADELEINE	
TAMO LAURENT	

B. Majorité des conseillers communaux du groupe politique du conseil communal qui fait la présentation

Nom - Prénom	Signature
BROUET ELAUDE	
DORIAL Fabienne	
Mumsat Lawrence	
GAZZAND Franck	
CESAR Anne	

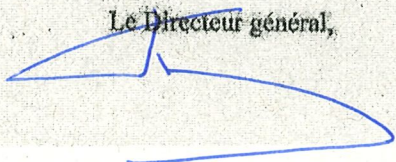
(sous réserve de sa prestation de serment comme Conseiller communal)

V. Dépôt auprès du bourgmestre et du directeur général communal

(Les présentations doivent être déposées auprès du bourgmestre, assisté du directeur général communal. Ils reçoivent les listes le troisième lundi de novembre qui suit les élections communales, soit le 18 novembre 2024.)

Reçu, le 18 novembre 2024.

Le Directeur général,



Le Bourgmestre,

